

l'Humanité.fr
ENVIES DE CHANGER LE MONDE



Les charges induites par l'achat à tarifs bonifiés de panneaux photovoltaïques ne sont pas près de baisser.

L'annonce est tombée lundi, aussi éclairante qu'une ampoule basse consommation sous un abat-jour. EDF a obtenu de l'Etat qu'il lui verse, sur six ans, 4,9 milliards d'euros au titre des pertes accumulées du fait de la hausse des charges induites par la CSPE ou autrement épelée Contribution au Service Public de l'Electricité. Voilà de quoi turbiner. La CSPE est une taxe directement collectée auprès des consommateurs. Créée en 2003, signalée en toutes lettres dans le bloque « taxes » des factures EDF, elle couvre différentes prestations assumées par l'électricien. Par ordre croissant, il s'agit du financement des tarifs sociaux de l'électricité, lequel vaut 2,8 % de la taxe (1), de la péréquation tarifaire, qui vise à garantir l'égalité de service sur tout le territoire, et compte pour 28 %.

Et enfin, pour ne pas dire surtout, des coûts d'achat à tarifs bonifiés de l'électricité produite par des particuliers ou les opérateurs privés, à partir d'énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques) ou de cogénération (deux sources d'énergie différentes), soit 69,2 % de la CSPE.

Et c'est là, essentiellement, que la roue coince. Car depuis sa création, ces coûts d'achat ne cessent d'augmenter. Autre donnée : depuis 2007, c'est l'Etat qui décide des montants annuels de la CSPE. Or, ceux fixés s'avèrent insuffisants pour compenser la hausse des charges, induisant un déficit qui pèse sur l'endettement chronique d'EDF (39,7 milliards d'euros au 30 juin 2012). Depuis 2011, l'électricien tentait de négocier la note avec l'Etat, qui a donc fini par lâcher près de 5 milliards d'euros, ce qui n'est pas une paille – la somme équivaut aux trois quarts de celle déboursée pour le premier EPR de Flamanville.

Il faut dire qu'à l'heure où les agences de notation ont l'œil sur tout, ce trou dans la tirelire faisait désordre (EDF est détenue à 84 % par l'Etat). La semaine dernière, le réseau Sauvons Le Climat relevait dans un communiqué, citant le *Dow Jones Newswires*, que « l'agence Moodys a cité la CSPE début décembre (2012) dans ses motivations pour abaisser la perspective de la note d'EDF ». Bref, le premier électricien au monde était sur la sellette. Sur ce point, l'opération de renflouement aura fonctionné : dès lundi, l'action EDF repartait à la hausse.

... / ... 6